



DOSSIER DE PRESSE

BUDGET 2020



Georges ZIEGLER

Président du Département de la Loire

Un budget responsable pour garantir l'investissement, le pouvoir d'achat des ligériens et l'avenir des générations futures

« Nos décisions politiques, nos stratégies financières et nos choix opérationnels font avancer la Loire.

Il s'agit de tirer un trait d'union entre nos deux compétences fondamentales, les solidarités sociales d'un côté et les solidarités territoriales de l'autre et d'affirmer notre droit à l'initiative, notre volonté d'expérimentation, de faire autrement pour faire mieux et de nous inscrire dans une action spécifique, adaptée à la diversité de notre territoire, tout en respectant notre environnement, et notre volonté de préparer l'avenir.

Notre mobilisation aux côtés des plus fragiles est exemplaire, avec notamment une priorité accordée en 2020 à la protection de l'enfance et à la politique familiale avec une revalorisation du taux directeur des établissements à hauteur de 0.5%. Le Département, chef de file de l'action sociale, consacre 64 % de son budget de fonctionnement aux solidarités humaines.

De plus, notre soutien au territoire à hauteur de plus de 25 M€, positionne définitivement le Département comme le chef de file de la solidarité des communes et des intercommunalités. Notre collectivité est un réel moteur en faveur de l'économie. Depuis 2015, le Département a investi plus de 458,4 M€ en faveur du territoire.

Enfin, je tiens à témoigner notre reconnaissance à nos agents. Nous savons pouvoir compter sur leur plein engagement car ils défendent les valeurs du service public, du service au public. »



Hervé REYNAUD

Vice-Président en charge des finances

Un budget maîtrisé et ambitieux pour l'avenir du territoire

« Ce budget 2020 traduit l'**ambition forte** que nous partageons tous pour la Loire. Cette ambition, c'est celle qui nous conduira à tout mettre en œuvre afin de pouvoir apporter notre pleine contribution à l'amélioration de la vie quotidienne des Ligériens et au développement de nos territoires.

Deux chiffres illustrent cette ambition :

En 2020, le Département investira 87.7M€, ce qui montre notre volonté et notre capacité forte à préparer l'avenir.

En 2020, le désendettement atteindra les 15,1 M€, grâce à la forte limitation de notre budget de fonctionnement.

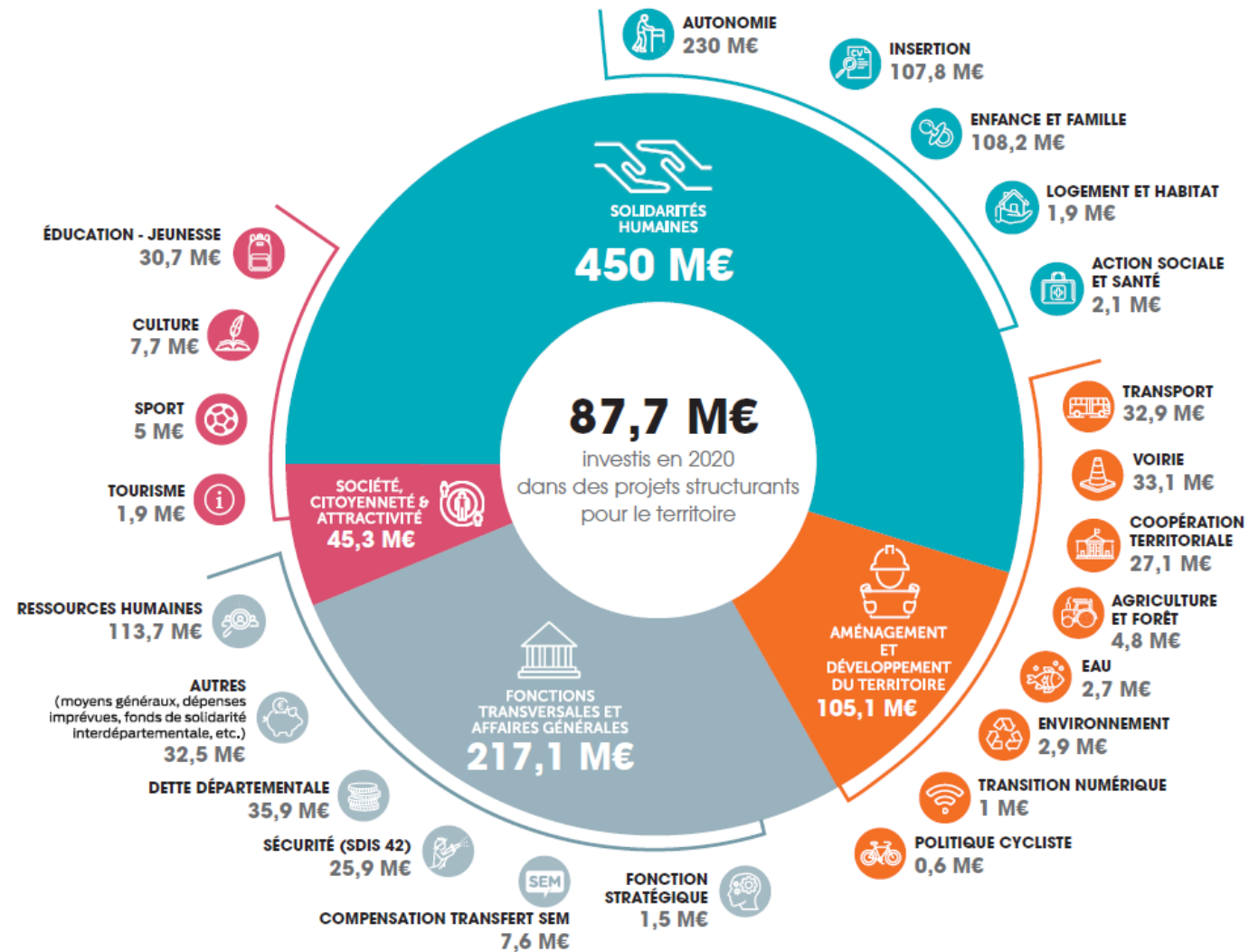
La maîtrise des dépenses de fonctionnement reste une priorité car c'est le seul moyen de dégager des marges de manœuvre pour maintenir un niveau d'investissement suffisant sans augmenter la fiscalité.

C'est en faisant preuve d'ambition que nous parviendrons à agir et à investir pour l'avenir, tout en maîtrisant la fiscalité et en la maintenant au plus bas. Cette année encore, comme c'est le cas depuis 2011, les impôts n'augmenteront pas alors même que notre taux de fiscalité à 15,3% se situe en deçà de la moyenne de l'ensemble des départements.

Je remercie chaque élu et chacune de leurs équipes pour leur implication dans la construction de ce budget et pour la qualité de leur travail qui sert de base à la mise en œuvre de nos politiques publiques. »

Budget 2020

817,5 millions d'euros



Les principaux points du budget 2020 (1/2)

Ce budget s'inscrit dans la poursuite d'une stratégie budgétaire responsable et ambitieuse.

Quatre paramètres principaux caractérisent ce budget :

- 1 - maîtrise des dépenses de fonctionnement,
- 2 - pas d'augmentation du taux de fiscalité,
- 3 - poursuite du désendettement,
- 4 - maintien d'un niveau soutenu d'investissement.

1 - Maîtrise des dépenses de fonctionnement

Le niveau des dépenses de fonctionnement est contenu à 702,4 M€.

Le Département, **chef de file de l'action sociale**, consacre 64 % de son budget de fonctionnement aux Solidarités humaines. Ce budget s'élève à 449,4 M€, en hausse de 2,3 %, soit + 10,1 M€ par rapport à 2019. Les dépenses liées aux Allocations Individuelles de Solidarité (AIS) et aux Mineurs Non Accompagnés (MNA) représentent un budget de 222,3 M€ (soit 32% des dépenses de fonctionnement).

Malgré une progression constante de ces dépenses d'AIS et MNA, dont l'évolution ne peut être maîtrisée, le Département, engagé dans une politique de maîtrise de ses dépenses de fonctionnement, respecte la trajectoire annuelle, imposée par l'Etat, fixant à 1,2 % maximum leur évolution.

Les principaux points du budget 2020 (2/2)

2 - Pas d'augmentation du taux de la fiscalité

L'exécutif départemental s'est engagé, depuis 2011, à ne pas augmenter la pression fiscale du taux de foncier bâti. Le taux de foncier bâti de la Loire se situe à 15,3 %, depuis 2011, en dessous de la moyenne de l'ensemble des départements qui se situe à 16,35 % et en dessous de la moyenne des départements de la même strate démographique (500 000 à 1 000 000 d'habitants) qui est de 17,93 %. La Loire se situe parmi les 6 départements ayant le taux le plus bas sur les 29 départements de la strate.

3 – Poursuite du désendettement

Le Département poursuit sa politique de désendettement. En 2020, un désendettement de plus de 15 M€ est prévu. C'est une baisse de près de 29 M€ du stock de dette qui est programmée depuis 2015. L'encours de dette, au 31 décembre 2019, était ramené à 317,2 M€.

L'épargne brute, qui traduit la capacité du Département à financer, par son fonctionnement courant, les opérations d'investissement (remboursement du capital de la dette en priorité, dépenses d'équipement...) se redresse sous l'effet conjugué d'une maîtrise des dépenses (+ 1,9 %) et d'une évolution conjoncturelle favorable des recettes de fonctionnement (+ 3,3%).

4- Maintien d'un niveau soutenu d'investissement

Le Département investira 87,7 M€, en hausse de 6,8% (soit + 5,5 M€), au profit du territoire ligérien dans des aménagements et équipements structurants pour les ouvrages du département, dans la rénovation des collèges, dans l'entretien et la sécurisation du réseau routier départemental ainsi que dans l'accompagnement des projets portés par les communes et intercommunalités.

Les investissements 2020 (1/2)

Les dépenses d'investissement 2020 s'établissent à 87,7 M€

✓ Solidarités territoriales (26 M€)

Le département conforte son rôle d'acteur principal aux côtés des communes et intercommunalités à travers ses dispositifs d'accompagnement tels que les contrats, les appels à partenariats sur différentes thématiques telles que la filière bois, les milieux naturels, la politique de l'eau, le CPER, etc. En 2020, le département consacrera 34,1 M€ d'aides aux tiers (communes et intercommunalités) pour le financement de leurs projets d'investissement.

✓ Voirie (25,8 M€)

L'accent est mis sur le maintien en l'état du patrimoine notamment les réhabilitations de chaussées et les ouvrages permettant ainsi d'éviter des interventions plus conséquentes ultérieurement. 16.5 M€ sont dédiés au maintien en l'état de la voirie. Le département renforce également ses capacités d'intervention au plus proche des ligériens avec la construction d'un nouveau Centre d'Exploitation et d'Entretien à Violay (1,2 M€). Les capacités d'intervention sont également privilégiées par le renouvellement de véhicules (camions poids lourds, camions 7 tonnes, tracteurs notamment pour le fauchage) et les équipements (lames, saleuses...) pour un budget de 2,6 M€. La sécurité des ligériens est également au cœur des préoccupations du Département avec le traitement de plusieurs carrefours ou sections (ex RD 8-RD110 à Pralong, RD 22 à Saint-Romain-les Atheux, RD 8 à Ambierle, RD 114 Belleroche...) avec un budget travaux de 3,2 M€.

✓ Éducation jeunesse (14.5 M€)

2020 verra le lancement de l'opération de restructuration du collège Jacques Brel à Chazelles-sur-Lyon qui permettra sa mise en accessibilité et sa modernisation (coût du projet estimé à 5.6 M€). Les restructurations des collèges Anne Frank à Saint-Just-Saint-Rambert (2.6 M€ pour 2020) et Puits de la Loire à Saint-Etienne (730 000 € en 2020) se poursuivent. Les travaux ont débuté à l'été 2019 à Saint-Just-Saint-Rambert et vont commencer en 2020, au collège du Puits de la Loire. Le Département poursuit également la mise en accessibilité des collèges avec un budget dédié de 3 M€.

La sécurité et l'amélioration des conditions de travail des agents sont également au cœur des politiques départementales : collèges, voirie, moyens généraux...

Les investissements 2020 (2/2)

✓ Culture (2,7 M€)

Le Département agit pour la conservation et la restauration des propriétés culturelles départementales et notamment :

- l'Abbaye de Charlieu avec la restauration de la structure de la salle capitulaire et du dortoir des moines de l'abbaye à Charlieu ainsi que la réalisation d'un diagnostic global portant sur l'ensemble des bâtis de l'abbaye à Charlieu avec une perspective de conservation et de restauration à dix ans.
- le Prieuré à Pommiers avec la mise en lumière d'édifices patrimoniaux, la restauration de la façade Nord des dépendances Est du Prieuré, la réparation des fenêtres de l'ancien Prieuré.
- le Château de la Bâtie d'Urfé avec la restauration de la rampe située dans la cour d'honneur au château de la Bâtie d'Urfé.

C'est un budget de près de 1,6 M€ dédié à la restauration de ces trois sites.

✓ Transition numérique (1 M€)

Cette politique qui s'inscrit dans la stratégie Loire Connect s'articule autour de 5 axes : donner l'envie du numérique, simplifier le quotidien de chacun, créer l'action sociale de demain, être le garant d'infrastructures de qualité et être acteur de son territoire. Des projets numériques sont financés au sein des autres politiques et notamment en faveur des collègues.

✓ Politique cycliste (0,6 M€)

Le département poursuit le jalonnement de la Véloire jusqu'à Montrond-les-Bains, ce qui permettra de disposer d'un itinéraire de 80 km de véloroute entre la fin de la section aménagée en site propre à Roanne et Montrond-les-Bains. Un programme de travaux de sécurisation de la traversée de la RD 1082 au nord de Balbigny sera également engagé. Ce projet a été retenu au titre de l'appel à projets « Mobilités Actives » du Plan Vélo et bénéficie d'une subvention de 40 000 € du Ministère de la Transition Écologique et Solidaire.

Le Département investit également pour développer et accompagner d'autres politiques et notamment le sport (5M€), le tourisme (1,9M€), l'agriculture-forêt (4,8 M€), l'eau (2.7 M€), l'environnement (2,9 M€).

Chiffres clés du budget 2020

0 % : l'augmentation du taux de foncier bâti depuis 2011

817,5 M€ : budget 2020 du Département de la Loire

702,4 M€ : un niveau de dépenses de fonctionnement contenu

64 % : la part du budget de fonctionnement 2020 consacrée aux solidarités humaines

15,1 M€ : le désendettement prévisionnel de 2020

87,7 M€ : investissements en 2020 soit 6,8% de + qu'en 2019

458,4 M€ : montant des investissements (à la fin 2020) réalisés par le Département en faveur du territoire depuis 2015

45,4 M€ : épargne brute prévisionnelle soit 10,9 M€ de + qu'en 2019